

2024-03-28-22 : Approbation du budget primitif du budget annexe
générateurs photovoltaïques

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mars à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-
et-Loire

Arrondissement de
Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Marie-Ange FOUCHEREAU, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Juanita FOUCHER, Pascal CHEVROLLIER, Isabelle CHARRAUD, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD, Muriel NOIROT, Nooruddine MUHAMMAD, Alain BOURRIER, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Christelle BURON, Christian MASSEROT, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Jacques BONHOMET, Pierre-Pascal BIGOT, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Marie-Hélène LEOST, Annick HODEE, Michel THÉPAUT

Pouvoirs :

Jacques BONHOMET donne pouvoir à Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT donne pouvoir à Valérie AVENEL, Sébastien DROCHON donne pouvoir à Patrice TROISPOILS, Diana LEPRON donne pouvoir à Yamina RIOU, Marie-Hélène LEOST donne pouvoir à Alain BOURRIER, Annick HODÉE donne pouvoir à Michel BOURCIER

Secrétaire de séance : Jean-Marie JOURDAN

Membres en exercice :49
Membres présents :34
Pouvoirs :6
Quorum :25
Votants :40
Votes pour :40
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 22/03/2024
Date d'affichage: 10 AVR. 2024

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20240328-2024-03-28-22-BF
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4;

VU le débat d'orientation budgétaire du 29 février 2024 et la délibération n°2024-02-29-05 portant tenue de ce débat ;

VU l'axe 4 du Projet de Territoire dit « Renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient de voter le budget annexe « générateurs photovoltaïques » ;

Dépenses d'exploitation	Budget primitif 2023	Budget primitif 2024	Recettes d'exploitation	Budget primitif 2023	Budget primitif 2024
[011] Charges à caractère général	8 000,00	8 000,00	[70] Ventes produits fabriqués, prestations	8 000,00	8 000,00
Dépenses réelles	8 000,00	8 000,00	Recettes réelles	8 000,00	8 000,00
[023] Virement à la section d'investissement					
[042] Opérations d'ordre transf. entre sections			[042] Opérations d'ordre transf. entre sections		
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	8 000,00	8 000,00	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	8 000,00	8 000,00
Résultat reporté	0,00	0,00	Résultat reporté	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	8 000,00	8 000,00	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	8 000,00	8 000,00
Dépenses d'investissement	Budget primitif 2023 *	Budget primitif 2024 *	Recettes d'investissement	Budget primitif 2023 *	Budget primitif 2024 *
[20] Immobilisations incorporelles	6 000,00	6 000,00	[13] Subventions d'investissement	44 130,00	44 130,00
[23] Immobilisations en cours	128 000,00	128 000,00	[16] Emprunts et dettes assimilées	70 700,00	70 700,00
Dépenses réelles	134 000,00	134 000,00	Recettes réelles	114 830,00	114 830,00
			[021] Virement de la section d'exploitation		
[040] Opérations d'ordre transf. entre sections			[040] Opérations d'ordre transf. entre sections		
DÉPENSES RÉELLES ET D'ORDRE	134 000,00	134 000,00	RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE	114 830,00	114 830,00
			Solde d'exécution reporté	19 170,00	19 170,00
TOTAL DES DÉPENSES CUMULÉES	134 000,00	134 000,00	TOTAL DES RECETTES CUMULÉES	134 000,00	134 000,00

(*) Incluant restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent à reporter.

ENTENDU l'exposé de Monsieur GLÉMOT, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le budget annexe « générateurs photovoltaïques » pour l'exercice 2024 ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

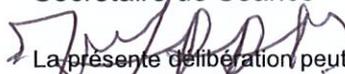
Fait et délibéré en séance
le 28 mars 2024
au Lion d'Angers,

Etienne Glénot

Président

Jean-Marie Jourdan

Secrétaire de Séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20240328-2024-0328-22-BF
Date de télétransmission : 10/04/2024
N° de dossier : 2024-0328-22-BF

